

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 8 novembre 2019

Membres présents :

M. Massart, Maire de Blangy-sur-Ternoise, Mme Tammermann, Adjointe au Maire de la commune d'Humeroeuille, Mme Hernu, représentant Monsieur le Maire de Bermicourt.

Représentants des Parents : Mme Meurdesoif, Mme Lemort, Mme Verny, Mme Oudart, Mme Belquin,, Mme Guillou, Mme Kotowski, Mme Kiangebeni, M. Id Mensour.

Equipe enseignante : Mme Estienne, Mme Waterlot, Mme Seuron, Mme Copin, Mme Gambier.

Membres excusés : Mme Blin, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Rougegré, DDEN, M. Martin, Délégué aux Affaires scolaires, Mme Guette, Déléguée de parents, Mme Bizeur, enseignante.

Secrétaire de séance : Mme Waterlot.

Résultats des élections des représentants des Parents d'Elèves :

Nombre d'inscrits : 145 Nombre de votants : 96 Bulletins blancs ou nuls : 17

Suffrages exprimés : 79 soit un taux de participation de 66,21 %

Sont donc élus au quotient électoral de : 15,80

–en tant que titulaires : Mme Meurdesoif, Mme Belquin, Mme Guette, Mme Verny, Mme Oudart

–en tant que suppléants : Mme Lemort, Mme Guillou, Mme Kiangebeni, Mme Kotowski, M. Id Mensour.

Lecture des attributions du Conseil d'Ecole :

Définition des modalités de vote : main levée

Rappel du rôle de chacun (rôle de l'école, rôle des parents élus)

Modification de l'organisation des élections pour l'année prochaine :

Proposition d'une organisation avec vote par correspondance uniquement et suppression de la tenue d'un bureau de vote.

Résultats du vote : La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote du Règlement Intérieur :

Vote du règlement intérieur, auquel quelques modifications seront apportées : introduction de billets de retard pour le respect des horaires, modalités d'accueil des intervenants extérieurs à l'école, modalités de consultation des photos sur le site internet de l'école, (règlement défini selon le règlement départemental type de 2018). Y sont annexées : la Charte de la Laïcité, la Charte Informatique et Internet, de même que la Charte du remplacement.

Le présent règlement sera transmis aux familles par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Présentation du PPMS :

Pour chaque établissement est mis en place un Plan Particulier de Mise en Sécurité. Depuis maintenant deux ans, il est décliné en deux plans distincts : le PPMS Risques Majeurs, le PPMS Attentat-Intrusion. Des exercices sont réalisés régulièrement, le premier a eu lieu le 14 octobre 2019 et concernait le PPMS Attentat-Intrusion. L'exercice a été présenté en amont auprès des enfants. De même un exercice d'évacuation pour le risque incendie a été réalisé le 8 octobre 2019.

Projet d'Ecole : plan d'actions 2019-2020 :

Le Projet d'Ecole, mis en place l'année dernière, est construit autour de trois axes prioritaires :

- Renforcer la Co-Education
- Impliquer les élèves dans leur Parcours Citoyen
- Développer l'autonomie affective et intellectuelle des élèves.

Concernant le volet informatique, trois VPI sont maintenant installés dans les trois classes élémentaires, la mallette de tablettes est maintenant arrivée et devrait rapidement être utilisée au sein des classes.

Concernant la BCD, un projet d'enrichissement devrait voir le jour prochainement. Ce plan bibliothèque initié par l'Education Nationale, nous permettra d'acquérir de nouveaux ouvrages avec une dotation de

2 500€ (1 500€ de l'Etat et 1 000€ de la commune). Nous remercions les différents partenaires de cette opération.

Le plan d'actions pour cette année scolaire s'inscrit dans la continuité et vise à renforcer la communication entre l'école et les familles, en expliquant le fonctionnement de l'institution scolaire et en permettant dans un cadre bien défini, d'ouvrir l'école aux parents : proposition de moments de rencontre (remise des livrets en main propre, participation des parents à des ateliers en classe, actions éducatives). L'inscription des classes élémentaires au site EdumooV permettra à moyen terme une communication plus pratique en ce qui concerne le suivi du travail des élèves (leçons et suivi des résultats aux évaluations).

La mise en place d'un cahier de réussite pour tous les élèves de l'école reste au cœur des préoccupations, afin de permettre à chacun d'évoluer à son rythme et de visualiser ses progrès.

Des actions communes à l'ensemble de l'école seront mises en place régulièrement, afin de fédérer les élèves entre eux : actions de solidarité, moments conviviaux, moments de partage, création de nouvelles entités les responsabilisant (conseils de coopérative, conseils d'élèves).

La combinaison des trois axes est essentielle pour une amélioration durable du climat scolaire de même que la restauration d'un climat de confiance.

Un premier café des parents est programmé pour le mardi 26 novembre et concernera l'aide aux enfants en difficulté. L'objectif de cette réunion est de faire connaître les différents partenaires qui peuvent venir en aide aux enfants et à leur famille, et par la même occasion de dédramatiser.

Climat scolaire : actions mises en œuvre en lien avec le Projet d'Ecole :

Rappel, nous sommes confrontés à une société de plus en plus individualiste et les enfants reproduisent ce qu'ils voient autour d'eux. Lorsqu'un élève est mis en cause lors d'un conflit, il est important pour lui de comprendre que ce n'est pas lui qui est sanctionné mais l'acte qu'il a commis. De même, si nous voulons éviter d'avoir des enfants de plus en plus rebelles face aux sanctions imposées, il est nécessaire d'évoluer vers une justice positive où l'on privilégiera une sanction réparatrice.

Depuis l'année dernière, tout est mis en place pour une amélioration du climat scolaire:

- poursuite de l'organisation des récréations, avec inclusion d'un espace ludique
- travail sur les émotions, utilisation de feuilles de doléances en cas de conflit
- mise en place de médiateurs en récréation, travail en classe autour des messages clairs
- harmonisation des règlements dans les différentes classes, construction d'une échelle des sanctions.

Une journée de formation autour de ce sujet nous a été octroyée le mardi 1er octobre. Les conseillères pédagogiques continuent également à intervenir dans les classes.

L'amélioration du climat scolaire est un travail de longue haleine, qui doit être construit avec les élèves et les familles, ce qui demande du temps.

Des parents se proposent d'apporter éventuellement leur aide pour une réflexion avec les enfants, que ce soit au cours des APC ou par l'animation d'ateliers au sein de l'école. Cela peut être aussi une aide matérielle avec la préparation de documents.

Nous rappelons qu'il est aussi très important d'insister sur tous les aspects positifs liés à notre école.

Organisation des sorties pédagogiques :

La demande auprès des parents d'élèves de s'inscrire pour se faire connaître comme volontaires pour accompagner ou participer aux actions de l'école, sera faite prochainement.

Sorties envisagées :

- Classes élémentaires: Découverte du Street Art au travers d'un parcours dans la ville de Boulogne-sur-Mer, ceci en lien avec un projet en Arts plastiques qui sera finalisé avec la réalisation d'une fresque au sein de l'école.
- Classe de CM1/CM2: visite de l'Assemblée Nationale et de l'Arc-de-Triomphe le lundi 18 novembre 2019, sortie intégralement financée par la commune de Blangy.

Bilan financier de la coopérative scolaire :

Au 8 novembre 2019, le solde de la coopérative s'élève à 2 233,86 € (1 821,81 € en banque, 412,05 € en caisse). Nous devons ajouter la participation des familles pour ce premier trimestre, aux environs de 365 € à ce jour. Sur ce montant seront prélevées prochainement les coopératives de classe.

Photos de classe :

La date retenue est fixée au jeudi 12 décembre 2019, au matin.

Marché de Noël :

L'école participera au Marché de Noël de la commune, le 1^{er} décembre prochain.

Point sur le fonctionnement de la cantine :

Les enfants ont la possibilité de manger dans un climat plus apaisé, ils ont le droit de parler entre eux, dans le respect des autres.

Possibilité de la mise en place d'une aide aux devoirs :

Monsieur le Maire n'est pas favorable pour l'instant à la mise en place de ce service, dans l'enceinte de l'école pendant le temps de garderie, avec des parents bénévoles. Il rappelle qu'une structure associative a déjà mis en place une aide en ce sens, le mercredi, à la mairie. Une réflexion sera engagée pour le prochain Conseil d'Ecole.

Fête de fin d'année :

La date sera fixée ultérieurement, après consultation des différentes instances.

Le prochain Conseil d'Ecole est fixé au mardi 3 mars 2019.

La présidente du Conseil d'Ecole, Mme Estienne:



La secrétaire de séance, Mme Waterlot:

